

[Tapez ici]



Compte-rendu de la réunion du 8 avril 2024 du groupe local GCC

La réunion a regroupé à Florac une vingtaine de personnes, avec une répartition relativement équilibrée entre les accepteurs et les utilisateurs, deux représentantes du futur groupe local Mende-Marvejols et des chercheuses en socio-économie et écologie en observation sur le territoire. Elle a permis, de riches échanges synthétisés ci-dessous :

Le bilan depuis 2021 :

- les adhésions : 116 en 2021, entre 45 et 50 en 2022 et 2023

Explications : un seul appel à ré-adhérer en début d'année puis aucune relance, il faudrait en faire plus pour inciter à ré-adhérer (à prix libre rappelons-le).

On peut néanmoins supposer que certaines personnes utilisent l'Ä sans avoir ré-adhéré.

L'adhésion de la commune de Florac est à souligner.

- l'évolution des échanges :

Le nombre de visites par mois au comptoir d'échanges de Florac varie entre 7 et 15. Le nombre de visites est à mettre en rapport avec le nombre de personnes différentes qui viennent échanger, celui-ci est en baisse en 2023, de 12 à 7 en moyenne et seul un petit nombre de personnes échangent des euros en Ä chaque semaine.

Le montant des échanges est par contre relativement constant autour de 1000 euros par mois, soit en moyenne environ 100 euros par semaine et par personne pour le petit groupe de personnes qui échangent à Florac.

Explications : à Florac, peu de personnes échangent mais elles échangent pour presque la totalité de leur consommation alimentaire hebdomadaire et les échanges peuvent être faits moins souvent mais pour des montants plus importants.

Par ailleurs, des personnes utilisent des Ä encaissées en paiement ce qu'elles vendent : les Ä échangées peuvent alors circuler et être utilisées plusieurs fois, sans passer par le comptoir d'échanges, c'est d'ailleurs le principe et l'intérêt d'une monnaie locale (voir point suivant).

- les reconversions : en 2022 il y a eu environ 40% de reconversions d'Ä en euros. En 2023, le taux de reconversion a rejoint celui de l'ensemble du territoire de l'Ä, à savoir 70%.

Conséquence : seules 30% des Ä circulent vraiment sur le territoire en étant utilisées plus d'une fois.

- le point de vue des professionnels accepteurs : 18 accepteurs ont été interrogés fin 2023 et début 2024 sur leur utilisation des Ä, principalement à Florac et aux alentours proches.

Les situations sont très différentes en fonction du volume des Ä reçus notamment, mais il en ressort néanmoins que :

. les clients qui payent régulièrement en Ä s'échelonnent entre 1 et 20 (chiffre supérieur au nombre mensuel des personnes qui changent au comptoir d'échanges de Florac, ce qui confirme l'explication donnée ci-dessus et laisse aussi penser que certains clients des entreprises les plus fréquentées changent leurs € contre des Ä ailleurs qu'à Florac),

. la part des règlements en Ä/au chiffre d'affaires est inférieure à 5%,

. les Ä reçues sont essentiellement utilisées pour des achats personnels,

. le paiement des fournisseurs en Ä représente aussi moins de 5% des paiements.

[Tapez ici]

Les suggestions des professionnels accepteurs portent principalement sur la nécessité de faire plus de communication sur l'Ä, mais aussi sur la possibilité d'une réduction pour les achats payés en Ä, notamment pour les produits des fournisseurs acceptant l'Ä, le paiement des fournisseurs par virement en Ä et l'augmentation des échanges entre professionnels accepteurs de Ä.

- les bénévoles :

L'équipe d'animation du groupe local GCC comprend entre 3 et 4 personnes avec le soutien ponctuel de 5 à 6 personnes

Un plus grand nombre de bénévoles actifs est nécessaire pour conforter l'usage de l'Ä et le développer.

- les partenariats :

Il y a dorénavant une visibilité de l'Ä chez les institutionnels (collectivités notamment) sans que pour autant ceux-ci s'en saisissent encore pour soutenir leurs politiques.

Une dizaine d'associations et media sont considérés comme partenaires.

- L'Ä numérique :

L'Ä numérique est en cours de déploiement par le biais d'un logiciel mutualisé entre plusieurs monnaies locales. Son utilisation, qui est gratuite pour les utilisateurs, devrait faciliter le paiement des fournisseurs et le paiement par des utilisateurs qui préfèrent ne pas passer par le comptoir d'échanges.

Une présentation personnalisée et l'installation du logiciel pourra être effectuée à partir du mois de mai aux entreprises intéressées.

Le fonctionnement de La NEF :

(Présenté par Izeleenn GAYANT, banquière itinérante pour le Languedoc Roussillon)

La NEF a été créée en 1988 pour financer des projets que les banques classiques ne voulaient pas accompagner (écoles alternatives et production Bio notamment).

Actuellement La NEF soutient principalement 3 secteurs : le Bio et les énergies renouvelables, le secteur social et la culture.

Pour répondre aux obligations réglementaires des banques, La NEF est adossée au Crédit Coopératif qui limite les possibilités de services proposés (carte bancaire et carnet de chèques notamment).

Les prêts sont accordés à partir de l'argent déposé sur des livrets et sans faire appel aux marchés financiers. Ainsi les taux des emprunts consentis fluctuent moins en fonction des marchés.

La NEF finance uniquement l'économie réelle à travers des projets locaux. Elle emploie 120 salariés sur l'ensemble du territoire national (dont environ la moitié à son siège social lyonnais).

Elle s'est engagée à prêter le double des sommes déposées en fonds de garantie par les monnaies locales mais, en fait, va largement au-delà : il y a eu 500 000 euros de prêté sur le territoire de l'Ä, 187 millions d'euros sur le territoire national, ces prêts étant portés à 80% par l'épargne des particuliers.

La NEF est en cours d'autonomisation par rapport au crédit coopératif, la demande a été validée par la Banque de France et la décision de la Banque Européenne est attendue pour l'été. Cette autonomisation permettra de proposer de nouveaux services aux entreprises et aux particuliers (carte bancaire notamment).

Pour La NEF, les deux départements prioritaires en Languedoc-Roussillon sont le Gard et l'Hérault. Des prêts peuvent néanmoins être accordés en Lozère (Cévennes Durables et la Biocoop de Mende en ont bénéficié), surtout si les dossiers sont soutenus dans le cadre d'un partenariat tel que celui qui existe avec les monnaies locales en général et l'Ä en particulier.

[Tapez ici]

Discussion :

Certains accepteurs présents signalent qu'ils ont des difficultés à écouler les €. De plus, les billets encombrant les caisses et le rendu de monnaie est parfois difficile. Cela représente un travail supplémentaire. Certains fournisseurs ne proposent pas d'être payés en € alors qu'ils sont adhérents. Les employés sont de moins en moins d'accord pour recevoir une partie de leur salaire en € car il n'y a pas suffisamment d'accepteurs dans certains secteurs (notamment à Meyrueis). L'€ numérique semble être une opportunité mais cela va représenter une activité de contrôle en plus.

Les paiements en € sont parfois insuffisants pour payer des fournisseurs, c'est par conséquent de l'argent qui "traîne" dans des enveloppes, cela rajoute des précisions à indiquer aux salariés.

Il manque des liens entre accepteurs, la recherche d'informations sur les accepteurs représente un travail en plus. Il faudrait une information plus accessible sur tous les accepteurs du territoire en plus du site, un panneau par exemple, un annuaire simple.

Une mention "paiement en € possible" sur les factures est un bon moyen d'inciter à l'utiliser.

En conclusion les adhérent.e.s présent.e.s décident de reconduire leur engagement pendant une année en communiquant davantage pour faciliter le repérage des lieux où il est possible d'utiliser les €, en simplifiant les règles de rendu de monnaie, en développant les échanges entre professionnels ("club d'utilisateurs pros pour échanger sur la manière de développer la circulation de l'€), en identifiant les fournisseurs adhérents de l'€ et en proposant alors de l'utiliser pour les payer afin de développer l'usage de l'€ et limiter les reconversions.

Les bénévoles pourront contacter des fournisseurs signalés par des entreprises adhérentes pour leur proposer de rejoindre le réseau de l'€.

Des documents d'information sur l'€ seront distribués par la mairie de Florac à ses salariés avec les fiches de paie d'avril et une permanence sera assurée en mairie le 6 mai.

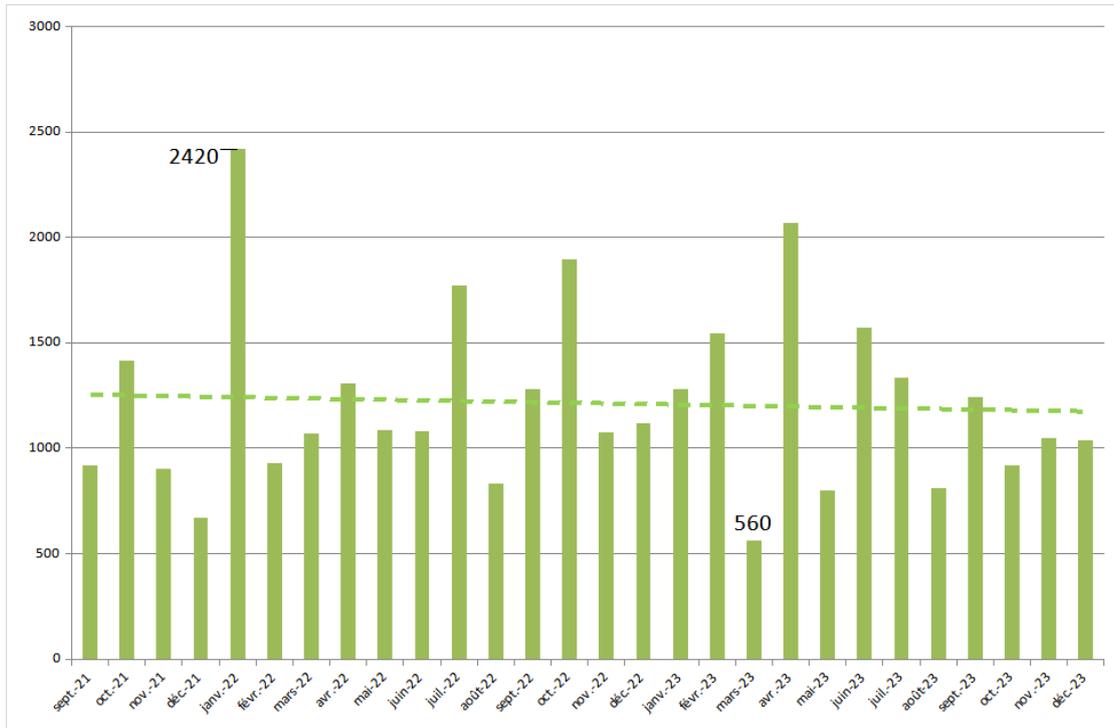
Des réunions publiques seront organisées en juin à Mende et Bourgs sur Colagne en liaison avec les mairies de Mende et Chirac.

Il sera proposé cet été aux hébergeurs, aux offices du tourisme et à tous les professionnels intéressés de vendre pour 50 € un "kit découverte de l'€" contenant la plaquette de présentation de l'€, un annuaire et une carte localisant les accepteurs, un QR code permettant d'accéder facilement au site internet et aux informations sur les accepteurs et les bureaux de change, et enfin 48 € (la différence avec le prix d'achat correspond à 2€ de frais d'adhésion et de reproduction des documents).

[Tapez ici]

Annexes

Evolution montants des échanges BDE Florac sept 2021 - déc 2023



Evolution fréquentation BDE Florac sept 2021 - déc 2023

